

Retraite Foi et Partage de 7 jours en 2016



Par : Jean Roy
Coordonnateur francophone

Si vous consultez le tableau des retraites à la fin de ce bulletin Coeur à Coeur, vous constaterez que les 5 communautés francophones de Foi et Partage auront une retraite cet été. C'est une bonne nouvelle ! Les communautés continuent leur mission en offrant ces temps d'arrêt pour approfondir la Parole de Dieu dans la « couleur » de Foi et Partage.



Pour les groupes de Montréal, Québec, Rouyn-Noranda et Sherbrooke, la retraite dure 3 jours. Pour le groupe de Valleyfield, la retraite se tient sur 1 journée.

Dans tous ces cas, on qualifie la retraite de « populaire », pour indiquer qu'elle se tient dans un lieu public et est ouverte à tous. Les participants viennent pour les activités durant le jour, et retournent chez eux le soir.

À l'origine, les retraites Foi et Partage se tenaient dans un lieu où l'on restait pour la nuit. On peut les qualifier de « fermées », car on ne sortait pas de l'endroit. Ces retraites duraient souvent 7 jours, pour que le temps d'arrêt puisse laisser la Parole de Dieu descendre lentement et profondément dans les cœurs.



C'est Jean Vanier qui a initié tant les retraites fermées que les retraites populaires, chaque type ayant ses qualités. Chaque communauté discerne maintenant le type de retraite qui lui semble le plus pertinent, en tenant compte des besoins des participants et des disponibilités des organisateurs.

À chaque trois ans, une retraite nord-américaine réunit des participants de toutes les communautés Foi et Partage. La prochaine est prévue pour 2016. En constatant qu'il n'y a plus de retraites fermées dans les groupes francophones (il y en a dans quelques groupes anglophones), le comité nord-américain, après un long discernement, a choisi de tenir une retraite fermée de 7 jours. Ainsi, le comité pense offrir une expérience différente et complémentaire de celle qui se vit actuellement dans les communautés.

Cette retraite se déroulera en français seulement, pour des raisons pratiques : la traduction ajoute une lourdeur, la distance à parcourir est moins grande si on réunit seulement les communautés francophones. De leur côté, les anglophones sont à discerner s'ils auront leur retraite nord-américaine eux aussi.

Sœur Rita Gagné, o.s.u., qui a déjà animé des retraites avec Jean Vanier, a accepté d'animer la retraite.

Les dates et lieux ont été réservés :

Date : dimanche **19** au samedi **25 juin 2016**

Lieu : Centre de spiritualité des Ursulines, Loretteville (ville de Québec)

Bien sûr, il y a des frais pour demeurer 7 jours dans un centre de retraite. On dit souvent que l'argent ne doit pas empêcher quelqu'un de participer à une activité de Foi et Partage. En pratique, on voit souvent des gens dire que le coût est un obstacle ; pas toujours évident de concilier la fierté de faire sa part et l'humilité d'accepter que les autres donnent plus... Le comité est à penser à une campagne de financement spécifiquement pour cette retraite, afin que le coût proposé reste abordable.



Un désir du comité : que des personnes qui connaissent peu ou pas Foi et Partage participent à cette retraite. Pas pour qu'elles joignent une communauté Foi et Partage par la suite. Simplement pour qu'elles vivent cette expérience qui peut changer une vie profondément.

Le comité pense aussi inviter des personnes de diocèses où il n'y a plus de communauté Foi et Partage, et des membres de L'Arche ou de Foi et Lumière. Dans les prochains mois, n'hésitez pas à parler de cette retraite à toute personne qui pourrait y être intéressée.

Je vous invite déjà à prier pour cette retraite. Que Jésus y soit au cœur. Qu'elle porte ses fruits en abondance. 💜